

BULLETIN DE PAIE

01/06/2025 au 30/06/2025

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
PROBUTORIC 94 Rue georges Daix Ruche des activités "Jean Martin 59111 BOUCHAIN Siret / Ape : 82516944400015 / 7490B	P0279/0003/N1/0/0	Commercial
CONVENTION COLLECTIVE	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
(1486) - Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils	2 76 12 59 122 161 72	Position 1-1
	Date d'entrée 01/01/2021	sortie ancienneté 01/01/2021
	SALARIE	
	Mme GIBES Nathalie 62 rue Alfred De Musset 59111 BOUCHAIN	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Salaire de base	151,67	11,9668	1 815,00		
TOTAL BRUT	151,67		1 815,00		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 815,00			7,0000	127,05
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 815,00	0,3850	6,99	0,3850	6,99
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	1 815,00			0,8700	15,79
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1 815,00	6,9000	125,24	8,5500	155,18
Sécurité Sociale déplafonnée	1 815,00	0,4000	7,26	2,0200	36,66
Complémentaire Tranche 1	1 815,00	4,0100	72,78	6,0100	109,08
FAMILLE	1 815,00			3,4500	62,62
ASSURANCE CHÔMAGE	1 815,00			4,2500	77,14
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					29,88
COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE					0,36
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 790,23	6,8000	121,74		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 790,23	2,9000	51,92		
EXONERATIONS ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTIS					-568,47
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			385,93		52,28
Remboursement Frais			227,00		

Journée de solidarité le 09/06/2025

NET SOCIAL				1 429,07
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU				1 656,07
Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 480,99	0,00	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis. Patron.	NET A PAYER	1 656,07 €
MOIS	151,67	3 925,00	1 815,00	385,93	1 480,99	52,28	
CUMUL	882,02	23 043,55	10 863,68	2 309,97	8 864,47	294,89	

Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.

CONGES	Acquis	Pris	Solde	Total versé par l'employeur	
En-cours	2,08		2,08	1 867,28	
N	25,00		25,00		
N-1					
Jours de congés décomptés : 0,00					

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

BULLETIN DE PAIE

01/06/2025 au 30/06/2025

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
PROBUTORIC 94 Rue georges Daix Ruche des activités "Jean Martin 59111 BOUCHAIN Siret / Ape : 82516944400015 / 7490B	P0279/0001/GRMS/0/0	Président
CONVENTION COLLECTIVE	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
(1486) - Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils	1 75 08 59 122 053 21	Coeff Niv Pos
	Date d'entrée 01/04/2019	sortie ancienneté 01/04/2019
	SALARIE	
	M. MERCIER SYLVAIN 62 Rue Alfred De Musset 59111 BOUCHAIN	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Rémunération dirigeant			1 872,00		
TOTAL BRUT			1 872,00		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 872,00			13,0000	243,36
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 872,00			1,7800	33,32
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	1 872,00			0,8700	16,29
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1 872,00	6,9000	129,17	8,5500	160,06
Sécurité Sociale déplafonnée	1 872,00	0,4000	7,49	2,0200	37,81
Complémentaire Tranche 1	1 872,00	4,0100	75,07	6,0100	112,51
FAMILLE	1 872,00			5,2500	98,28
ASSURANCE CHÔMAGE					
APEC	1 872,00	0,0240	0,45	0,0360	0,67
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					9,17
COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE					0,37
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 872,56	6,8000	127,33		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 872,56	2,9000	54,30		
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			393,81		711,84
Frais km			300,00		

Journée de solidarité le 09/06/2025

NET SOCIAL			1 478,19	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			1 778,19	
Impôt sur le revenu	Base	Taux personnalisé	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 532,49	0,00	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis. Patron.	NET A PAYER	1 778,19 €
MOIS	3 925,00	1 872,00	393,81	1 532,49	711,84	REGLEMENT	Chèque
CUMUL	23 550,00	11 232,00	2 389,56	9 176,24	4 546,04	DATE DE PAIE	30/06/2025

Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.

Total versé par l'employeur	
-----------------------------	--

2 583,84

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

BULLETIN DE PAIE

10/06/2025 au 30/06/2025

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
PROBUTORIC	P0279/0006/N1/0/0	Commercial
94 Rue georges Daix	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
Ruche des activités "Jean Martin	1 87 03 59 122 033 52	Position 1-1 Coeff 240 Niv Pos
59111 BOUCHAIN	Date d'entrée 10/06/2025	sortie ancienneté 10/06/2025
Siret / Ape : 82516944400015 / 7490B	SALARIE	
CONVENTION COLLECTIVE	M. MEYER Geoffrey	
(1486) - Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils	16 Rue du Chateau	
	59296 Avesnes le Sec	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Salaire de base	151,67	11,9600	1 813,97		
Prime commission			1 904,33		
Entrée/Sortie Hres de base	-46,67	11,9600	-558,17		
TOTAL BRUT	105,00		3 160,13		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	3 160,13			7,0000	221,21
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	3 160,13	0,3850	12,17	0,3850	12,17
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	3 160,13			0,8700	27,49
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	2 747,50	6,9000	189,58	8,5500	234,91
Sécurité Sociale déplafonnée	3 160,13	0,4000	12,64	2,0200	63,83
Complémentaire CET	3 160,13	0,1400	4,42	0,2100	6,64
Complémentaire Tranche 1	2 747,50	4,0100	110,18	6,0100	165,12
Complémentaire Tranche 2	412,63	9,7200	40,11	14,5700	60,12
FAMILLE	3 160,13			3,4500	109,02
ASSURANCE CHÔMAGE	3 160,13			4,2500	134,31
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					51,60
COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES					0,63
PAR LA CONVENTION COLLECTIVE					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	3 117,00	6,8000	211,96		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	3 117,00	2,9000	90,40		
EXONERATIONS ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTIS					-991,02
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			671,46		96,03
Frais professionnels			9,70		

--

NET SOCIAL			2 488,67	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			2 498,37	
Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2 579,07	5,30	136,69	136,69
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis. Patron.	NET A PAYER	2 361,68 €
MOIS	105,00	2 747,50	3 160,13	671,46	2 579,07	96,03	
CUMUL	105,00	2 747,50	3 160,13	671,46	2 579,07	96,03	

Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.

CONGES	Acquis	Pris	Solde	Total versé par l'employeur	
En-cours	1,46		1,46	3 256,16	
N					
N-1					

Jours de congés décomptés :
0,00

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.